

Catégorie d'actions I-Acc-EUR (LU2349746888) Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau Fund - Tikehau Impact Credit - Action I-Acc-EUR (le « Compartiment »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Compartiment, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	LU2349746888
Autorité compétente :	La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)
Date de production du document d'informations clés :	2 janvier 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un compartiment d'un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois constitué sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV). Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la SICAV. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Par ailleurs, tout actionnaire a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans le Compartiment contre des actions d'autres compartiments de la SICAV sous réserve des conditions détaillées dans le prospectus de la SICAV.

Durée et résiliation (de l'initiateur)

La SICAV est constituée pour une durée indéterminée. Le Compartiment peut être dissous de manière anticipée à l'initiative du conseil d'administration du Fonds. Les modalités de dissolution du Compartiment sont décrites plus en détail dans les statuts de la SICAV.

Objectifs

Tikehau Impact Credit (le « **Compartiment** ») est un compartiment de Tikehau Fund (le « **Fonds** »). Le Compartiment cherche à réaliser, pour cette Catégorie d'actions, une performance annualisée, nette des frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Euribor 3M + 200 bps, sur une période d'investissement minimale de cinq (5) ans (l'« **Objectif financier** »). En cas de tendance défavorable des conditions de marché attendues, l'Objectif financier pourrait ne pas être atteint. Le Compartiment suit également une Approche d'impact, une approche ESG extra-financière et une approche carbone. L'univers d'investissement initial est un indice composite composé de l'indice Global High Yield (indice HW00) et de l'indice BofA ML Global Corporate (indice G0BC - institutions financières uniquement). Par ailleurs, l'indice Euribor 3 mois peut être utilisé pour calculer la commission de performance et/ou en tant qu'indice de performance ex-post.

Néanmoins, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Compartiment est géré activement et que sa stratégie ne consistera jamais à répliquer la composition d'un indice de référence. La Société de gestion a l'entière discrétion concernant la composition du portefeuille du Compartiment et il convient de noter que la composition de portefeuille du Compartiment et la performance du Compartiment ne sont pas liées à celles de l'indice Euribor 3 mois ni à celles de l'indice composite désigné comme l'univers d'investissement initial. Il n'existe aucune restriction quant à l'écart du portefeuille et de la performance du Compartiment par rapport à ceux de celui-ci.

Tout en réalisant son Objectif financier par le biais principalement d'investissements dans des titres à « haut rendement », mais aussi dans des obligations de qualité « Investment Grade » et dans des instruments de taux d'intérêt, le Compartiment fondera ses investissements sur la recherche fondamentale financière (l'« **Approche financière** ») et non financière aux fins de la sélection des émetteurs conformément à l'Approche d'impact.

Le Compartiment investira dans des émetteurs qui ont explicitement l'intention d'avoir un impact positif et mesurable et de contribuer à la transition vers une économie circulaire et à faible émission de carbone, à condition que cet investissement durable ne cause pas de préjudice important aux autres objectifs durables et que les émetteurs sélectionnés suivent des pratiques de bonne gouvernance. En conséquence, en tant que fonds à impact, le Compartiment vise l'additionnalité en s'engageant auprès des organes de direction et de gouvernance de certains émetteurs afin d'accompagner et d'accélérer les mesures de durabilité (l'« **Approche d'impact** »). Par ailleurs, les critères non financiers suivants s'appliquent : (i) le score ISR du Compartiment doit être supérieur au score ISR de l'univers d'investissement une fois que les 20 % les moins performants sur la base des critères ISR ont été supprimés de l'univers d'investissement, (ii) l'intensité carbone du Compartiment sera inférieure à l'intensité carbone de l'univers d'investissement, étant précisé que le taux de couverture du portefeuille s'élèvera à au moins 90 % de son actif, et (iii) le score de l'indicateur des controverses sur les droits de l'Homme et du travail du Compartiment sera inférieur au score de son univers d'investissement, étant précisé que le taux de couverture du portefeuille s'élèvera à au moins 70 % de son actif.

Au sein de ce cadre, la stratégie d'investissement du Compartiment consiste à investir jusqu'à 100 % de son actif net principalement dans des titres d'entreprises à haut rendement, mais également dans des instruments d'entreprises Investment Grade ou des obligations vertes et durables ainsi que dans instruments de dette assimilés de tous les secteurs économiques et zones géographiques, y compris, sans limite, des marchés émergents. Le Compartiment peut également investir dans des obligations convertibles contingentes (« **Coco** ») jusqu'à 25 % de son actif net et jusqu'à 10 % de son actif net dans chacune des catégories suivantes : (i) des titres de dette sans notation, y compris des titres considérés par la Société de gestion d'une qualité comparable aux titres à « haut rendement », (ii) des titres en difficulté ou défaillants (c'est-à-dire, des titres fortement vulnérables au non-paiement et dont la notation est inférieure à « CCC » de l'avis de S&P à leur date d'acquisition, ou d'une notation équivalente), (iii) des véhicules obligataires non cotés.

L'Intensité Carbone correspond à la moyenne arithmétique des intensités carbone des émetteurs du portefeuille (total des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1, 2 et 3, divisé par le chiffre d'affaires total), pondérée par leur poids dans le portefeuille. Ce calcul présente certaines limitations méthodologiques identifiées dans le prospectus (telle que l'utilisation de sources externes).

L'horizon d'investissement recommandé est d'au moins 5 ans. Les ordres de souscription et de rachat doivent être reçus par l'agent de registre et de transfert avant 16 h 00, heure du Luxembourg, chaque jour de valorisation, et seront réglés au plus tard le deuxième jour ouvrable bancaire suivant la date de valorisation applicable.

Cette catégorie d'actions est couverte contre le risque de change CHF/EUR afin de limiter les fluctuations de la devise de cette part (CHF). Il

existe toutefois un risque de change résiduel.

Montant minimum initial de souscription : 1 000 000 EUR

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs institutionnels disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale luxembourgeoise - 5, allée Scheffer L-2520, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



Période de détention recommandée : **5 ans**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

- Risque de perte du capital
- Risque de contrepartie
- Risque de liquidité
- Risque en matière de durabilité
- Risque de crédit

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 478 €	7 437 €
	Rendement annuel moyen	-35,22%	-5,75%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 081 €	8 713 €
	Rendement annuel moyen	-19,19%	-2,72%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 190 €	11 177 €
	Rendement annuel moyen	1,90%	2,25%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	12 784 €	12 612 €
	Rendement annuel moyen	27,84%	4,75%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 13/10/2017 - 13/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 06/01/2017 - 06/01/2022.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 12/02/2016 - 12/02/2021.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	143 €	820 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,43%	1,46% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,7% avant déduction des coûts et de 2,3% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	102 €
Coûts de transaction	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	40 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	10,00% de la performance annuelle nette des frais de gestion supérieure à celle de l'indice de référence Euribor 3M + 200 bps, sur une période de référence de cinq ans, à condition que cette commission de performance soit supérieure à 0 durant la période de référence concernée. Le montant effectif variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le Compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez de plus amples informations concernant ces catégories d'actions dans le prospectus de la SICAV ou sur le site Internet de la société.